



INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES

NOM et Prénom de l'élève : _____ Classe : _____

Nom et prénom des parents de l'enfant : _____

UTILISATION DU RESTAURANT SCOLAIRE :

Cocher les jours réguliers de cantine :

| Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|-------|-------|-------|----------|
| | | | |

Vos réponses servent à la facturation et ne remplacent pas votre inscription sur le site de commande des repas. Le fonctionnement de ce site, Ropach, est détaillé dans un document spécifique.

Particularités : Repas sans viande

Allergie alimentaire reconnue avec mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

UTILISATION DU SERVICE PERISCOLAIRE :

Cochez si vous souhaitez une facturation forfaitaire annuelle (voir annexe 2 du règlement financier) pour :

L'accueil du matin l'accueil du soir

Cochez si vous prévoyez une utilisation occasionnelle (sans réservation et avec paiement unitaire) pour :

l'accueil du matin l'accueil du soir

UTILISATION DU SERVICE PERISCOLAIRE DU SOIR :

Les tarifs sont détaillés à l'annexe 2 du règlement financier.

- Garderie de la maternelle au CE2 inclus, sans inscription préalable.
- Pour le CE2, étude surveillée facultative sur inscription annuelle :

| Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|-------|-------|-------|----------|
| | | | |

- Pour les classes de CM1 et CM2, étude surveillée obligatoire si votre enfant est encore présent à l'école après 16h50. Inscription annuelle.

Vous devez choisir une heure de fin d'étude surveillée avant la mise en garderie. Merci d'entourer l'horaire choisi :

| Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|-------|-------|-------|----------|
| 17h30 | 17h30 | 17h30 | 17h30 |
| 17h45 | 17h45 | 17h45 | 17h45 |
| 18h00 | 18h00 | 18h00 | 18h00 |

Toute information, demande ou changement se fait par mail (intendance@colesaintclair.fr) auprès de Stéphanie Bichonnier.